



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC

Un avis vous est donné afin de vous informer que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, le 12 mars 2019 à 20 :00 au 1350 Chemin Middle, la demande de dérogation mineure suivante sera présentée.

Demandeur : Propriétaire du 110, rue Principale.

Nature de la demande : Dérogation mineure afin de régulariser la situation du garage construit depuis 40 ans présentant une marge latérale droite de 0.53 mètres de la ligne de propriété au lieu du 2 mètres exigés par le *Règlement 424-04* (en vigueur depuis 2011).

Avis donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, le 14 février 2019

Signé :

Mme Marie-Eve Brin, directrice-générale et greffière